

Du quatrième jour du mois de octobre mil huit  
cent trente, à trois heures de l'après midi

N° 12.

**ACTE DE NAISSANCE** de Joseph-Marie Bocher  
né le trois quatorze octobre  
à une heure de l'après midi fils légitime  
de François Bocher  
âgé de trente ans, profession de Cultivateur  
demeurant à Ploubazlanec  
et de Marie-Jeanne Desquelan  
âgée de vingt-trois ans, profession de managère  
demeurant à Ploubazlanec

L'enfant présenté à l'Officier de l'État civil a été reconnu être  
du sexe masculin

La déclaration de la naissance a été faite par François Bocher âgé de  
trente ans, profession de Cultivateur  
demeurant à Ploubazlanec  
Premier témoin, Joseph Bocher  
âgé de trente quatre ans, profession de Cultivateur  
demeurant à Hity  
Second témoin, Antoine Quintin  
âgé de cinquante six ans, profession de Cultivateur  
demeurant à Ploubazlanec

Lecture donnée de ce que dessus, les comparants et témoins  
ont déclaré François Bocher père de l'enfant et Antoine  
Quintin témoin ne savoir signer, Joseph Bocher susdit  
témoin signe. Joseph Bocher

Constaté suivant la loi, par moi Laurent Le Goff maire de  
Ploubazlanec Officier de l'État civil soussigné.

Le Goff

Informations liées à l'image.  
Lieu : Ploubazlanec  
Période : 1825 - 1832